

Montréal, avril 1861.

LEPROUX ET DE BELLEFLEUR: Le Manoir de Villeral, Roman Historique Canadien, sous la Domination Française, par M. L. Leproux, traduit de l'anglais par E. L. De Bellefeuille, in-18o. xi, 493 p. Plinquet et Cie.

Les propriétaires de *L'Ordre* ont reproduit en un joli volume ce roman-feuilleton, qui fait également honneur à l'auteur et au traducteur.

DAWSON: Archéologie Canadienne. De quelques sépultures d'anciens indigènes de l'Amérique, découvertes à Montréal, par M. le Principal Dawson, traduit du *Canadian Naturalist* et annoté pour le *Journal de l'Instruction Publique*, in-8o 24 p. 18 gravures. E. Scudéal.

Il a été tiré 150 exemplaires de cette traduction, due, ainsi que les notes qui l'accompagnent, à un de nos collaborateurs, dont la modestie ne permet point que nous le nommions. Prix 12^s cts.

Petite Revue Mensuelle.

De quoi parler, ou plutôt de quoi ne point parler dans cette Petite Revue ? L'Europe, l'Amérique, et le Canada en particulier, nous offrent en effet une foule de sujets qui ne nous laissent que l'embarras du choix.

La question cependant qui domine toutes les autres, est toujours la question romaine, si près de sa solution, si toutefois elle doit jamais avoir une solution ; car un pressentiment universel chez les amis, comme chez les ennemis de la papauté, semble indiquer que, toujours en péril, la puissance temporelle des papes ne pourra jamais être irrévocablement détruite.

Depuis notre dernière revue, un discours du Prince Napoléon au sénat et un autre discours de M. de Cavour dans le Parlement Italien ont cependant indiqué comme si imminente l'évacuation de Rome par les troupes françaises, que l'on peut s'attendre à en recevoir la nouvelle par chaque nouveau steamer, dont le télégraphe nous signalera l'arrivée. La seule raison de douter consiste, d'une part, dans l'effet qu'avaient produit dans les deux chambres les discours élogieux prononcés en faveur du Souverain Pontife et les imposantes minorités qui en ont été la suite ; et de l'autre dans l'intérêt que peut encore avoir la politique de l'Empereur à conserver un pied à terre au centre de la péninsule.

Les débats sur cette grande question ont du reste donné aux chambres françaises une vie nouvelle, qui fait plaisir à voir. Quoiqu'elle soit venue des Thiers, des Guizot, des Montalembert, des Villemain, orateurs qu'on n'entend plus qu'à l'Académie, la tribune a retrouvé une partie de son ancienne splendeur ; de jeunes talents pleins d'avenir s'y sont révélés en même temps que d'anciens lutteurs s'élevaient au-dessus même de leur réputation. La discussion a été en trois parties, absolument comme une trilogie antique. Dans le sénat, le Prince Napoléon s'est fait le porte-drapeau du parti anti-catholique, M. Baroche y a représenté la politique impériale (c'était le personnage mystérieux du drame) et MM. de la Rochejacquelein, Heckeren et Barthé y ont défendu la cause du pouvoir temporel du saint siège, ce dernier avec une habileté consommée et un succès d'autant plus réel que ses antécédents lui donnaient l'avantage du sang-froid et de l'impartialité. Dans le Corps Législatif, M. Jules Favre, a traité la question au point de vue républicain et avec un rare bonheur ; M. Billaut a défendu la politique de l'Empereur avec un talent qui s'est même élevé jusqu'à l'éloquence, et M. Keller, jeune député de l'opposition catholique, a révélé une aptitude parlementaire d'autant plus formidable qu'il a su dire de rudes vérités tout en restant dans les limites du décorum constitutionnel.

Tandis qu'il se retrempe ainsi dans un usage plus ample et plus généreux des libertés publiques, le régime impérial continue à subir les conséquences d'une fausse position à l'extérieur, et à souffrir à l'intérieur des distances inspirées par la triste affaire-Mirès.

On a voulu voir dans ce sinistre politico-financier comme autrefois dans le fameux procès Teste-Cubièrre, un de ces grands scandales, qui annoncent dans un système,

« Cet esprit de vertige et d'erreur
« De la chute des rois, funeste avant-coureur. »

Cependant l'inquiétude générale paraît s'être calmée, et la diversion puissante, opérée par le développement des libertés publiques, a dû agir dans ce sens. La tactique de Napoléon III aurait donc été en cela doublement heureuse.

On a cru un moment que l'Autriche allait tomber sur le Piémont ; mais cette malheureuse puissance, si téméraire dans son agression, il y a deux ans, a perdu depuis la seule bonne occasion où elle eût pu prendre sa revanche. C'était au moment où le Piémont, au mépris du droit des gens, envahissait le royaume de Naples et les Etats du Pape. Ce qui s'est passé depuis dans le royaume des Deux-Siciles, et le fait que la France n'eût certainement point pu aller au secours de Victor-Emmanuel dans ce moment, indiquent assez clairement quel eût été le résultat de la lutte. Aujourd'hui l'empire d'Autriche ne peut que reculer une catastrophe qui deviendra d'autant plus terrible et inévitable que l'unité italienne se consolidera davantage. Il y a du reste dans tout ce qui a

rapport aux affaires d'Italie, un développement logique et progressif d'événements, qui indique comme une de ces grandes phases révolutionnaires que les nations doivent subir pour leur châtiment présent et pour leur amélioration future. Victor-Emmanuel remplacera peut-être Pie IX, comme il a remplacé François II ; mais qui osera dire que Mazzini ou son école ne remplaceront pas, dans un temps donné, Victor-Emmanuel et M. de Cavour ?

Ce même caractère de lente mais inévitable progression a marqué les diverses étapes de la crise américaine. A chaque pas qu'elle faisait, les optimistes se frottaient les mains, croyant bien que c'était le dernier ; et attendant de la sagesse du Frère Jonathan et un peu de ses inclinations mercantiles et peu guerroyantes une solution pacifique. La mine aujourd'hui a fait explosion, et il n'est pas impossible que l'œuvre de Washington et de Franklin vole en éclats. Car où s'arrêterait la sécession ? Une fois l'unité disparue, n'est-il point naturel de supposer trois ou quatre confédérations plutôt que deux ?

Mais n'anticipons point sur l'avenir ; le présent est assez triste pour la république voisine.

Le nouvel état de choses semble du reste devoir réveiller la vitalité de l'élément français dans le sud ; les journaux de la Louisiane contiennent sur ce sujet d'intéressants articles, qui montrent que ces populations, dont le chiffre est plus fort et l'autonomie réelle mieux conservée qu'on ne l'avait cru, désirent sortir de l'obscurité où la politique du nord les avait jusqu'ici reléguées. Le chef militaire de la nouvelle confédération est un créole Louisianais : le général Beauregard, qui vient de s'emparer du Fort Sumter, et sous les ordres de qui les premières hostilités ont eu lieu, descend d'une des familles les plus aristocratiques de la Nouvelle-Orléans. Agé seulement de 33 ans, il était Surintendant de l'Ecole Militaire de West Point, lorsqu'à la suite d'un discours hostile de son beau-frère, le sénateur Sibley, il perdit la confiance du président Buchanan. Officier démissionnaire de l'armée américaine, il vient d'être investi du commandement en chef de l'armée du Sud. On le donne pour le meilleur stratège de l'Amérique.

Tandis que le Nord et le Sud de l'Amérique sont aux prises sur les champs de bataille, l'Est et l'Ouest du Canada sont aussi en hostilité bien prononcée au sein de notre Parlement. La demande de la représentation basée sur la population, appuyée sur le recensement dont les résultats ne sont point encore officiellement connus, a cessé cependant d'être repoussée par la fin de non recevoir ordinaire qui lui avait été jusque là opposée. La question a été discutée sous toutes ses faces, et la position prise par M. Cartier, ainsi que par tous ceux des membres de l'opposition du Bas-Canada qui ont parlé jusqu'ici est celle d'un refus positif d'accéder à la demande du Haut-Canada. Les débats sur cette importante mesure prolongeront probablement la session bien au delà du terme qu'on avait cru d'abord pouvoir lui assigner.

Entre les vacances de l'année, que nos législateurs se sont données en toute conscience, il y a eu de plus un ajournement de convenance, lors de l'annonce officielle du décès de la duchesse de Kent, mère de Sa Majesté la Reine.

Marie Louise Victoire, duchesse de Kent et Strathern, et duchesse de Saxe, dernière fille de François, Duc de Saxe-Cobourg, et sœur de Léopold, roi des Belges, était née le 17 août 1786. Elle épousa le 21 décembre 1803, le Prince de Leiningen, qui mourut le 4 juillet 1814. Le 29 mai, elle épousa en secondes nocces le duc de Kent, dont elle eut un seul enfant, la Princesse Alexandrina Victoria, née au Palais de Buckingham le 24 mai 1819.

Elle devint veuve une seconde fois le 23 janvier 1820 ; et s'occupa, pour bien dire, uniquement de l'éducation de sa fille pendant les dix-sept années qui précédèrent l'accession au trône de notre Souverain. C'est à la sollicitude et au dévouement de cette excellente mère que l'Empire Britannique est redevable des vertus, des connaissances et des perfections qui illustrent le règne actuel et le rendent sous ce rapport un des plus beaux de l'histoire moderne.

Les cours de l'Europe, à peine sortis du deuil que leur avait apporté avec la nouvelle année, la mort du Roi de Prusse, ont eu à le reprendre pour cette princesse alliée d'ailleurs à presque toutes les familles régnantes.

Frédéric Guillaume IV avait été frappé dans son intelligence quelques années avant de descendre au tombeau, et son frère, le Prince de Prusse, qui lui succède aujourd'hui, sous le nom de Guillaume Ier, était depuis longtemps régent du royaume.

Le feu roi était d'un caractère irascible et peu fait pour la lutte ; aussi est-il probable que les événements de 1848 ont contribué à préparer l'espèce d'allévation dont il a été affligé. C'était d'ailleurs un homme de beaucoup d'esprit, aimant les lettres et les arts, et l'on cite de lui une foule de bons mots et de traits pleins d'originalité. Il était né en 1795, et était âgé par conséquent de 66 ans.

Au moment où nous terminons cette petite revue, une calamité bien inattendue vient de frapper Montréal. Une inondation a converti près d'un quart de cette grande cité ; un nombre considérable de familles pauvres se trouvent sans logements, et beaucoup de maisons de commerce dont les magasins ont été inondés, ont fait des pertes énormes.

C'est dimanche, le 14, vers sept heures du soir, que les glaces se sont accumulées sur les quais en montagnes énormes, et que le fleuve, sorti de son lit, et renversant tous les obstacles, a inondé la partie basse de la ville. L'espace submergé comprend tout le Griffintown, une partie des faubourgs St. Joseph et St. Antoine et toute la longueur de la rue des